



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Convention d'objectifs entre la Ville de Niort et la Fédération Assos
en Stock comportant gestion de trois studios de répétition**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 5 Juillet 1996, vous avez adopté une convention entre la Ville de Niort et la Fédération Assos en Stock pour la gestion des studios de répétition situés dans le quartier Saint-Florent.

Le bilan positif d'utilisation des studios et les projets de soutien et d'accompagnement des groupes locaux présentés par la Fédération "Assos en Stock" s'inscrivent dans le projet Centre Animation Jeunesse Information et, à ce titre, peuvent faire partie d'un partenariat élargi avec la Ville au titre d'une préfiguration de ce futur équipement. En effet, la fréquentation a plus que doublé en six mois et le rayonnement dépasse le cadre départemental.

Ces ambitions correspondent aux objectifs de la politique municipale et du contrat de ville en matière d'animation culturelle et d'insertion sociale.

La maturité que commence à acquérir "Assos en Stock" nous permet de mettre en oeuvre un partenariat élargi sous forme de contrat d'objectifs, au vu de son bilan d'activités et de son projet culturel (ci-joint). Ainsi, la Fédération se propose, sur la base des groupes fréquentant les studios, de développer une action de fond destinée à soutenir, suivre et accompagner les groupes pour leur permettre :

- d'acquérir et améliorer technique et expression artistique ;
- de mettre en place une aide au management pour faire tourner les groupes et promouvoir leur travail, notamment par la mise en oeuvre d'une compilation CD ;
- d'intervenir en matière de diffusion, notamment auprès des quartiers en liaison avec les acteurs sociaux agissant sur le terrain ;
- enfin, d'organiser une manifestation festive, ludique et artistique dans le cadre de l'Eté Niortais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder une subvention de 200 000 Frs à la Fédération "Assos en Stock". Les crédits sont inscrits au budget principal, fonction 902, sous fonction 2412, article 611 ;
- mettre à disposition les trois studios de répétition dont la valeur locative est estimée à 24 000 Frs/an ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée entre la Ville de Niort et la Fédération "Assos en Stock". La présente convention d'objectifs annule et remplace la précédente concernant seulement la gestion des studios de répétition.

LE CONSEIL ADOPTE

Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)